



environmental
defence

GREENPEACE

Le Canada s'enlise :

Comment l'exploitation des sables bitumineux rend impossible toute stratégie énergétique canadienne pour la lutte contre les changements climatiques.

Introduction

Les provinces du Canada travaillent ensemble pour l'élaboration d'une stratégie énergétique qui sera dévoilée plus tard cette année. Le sommet sur le climat à Québec en avril et la rencontre des premiers ministres provinciaux à Saint-Jean de Terre-Neuve en juillet sont deux occasions permettant d'avancer sur ce dossier.

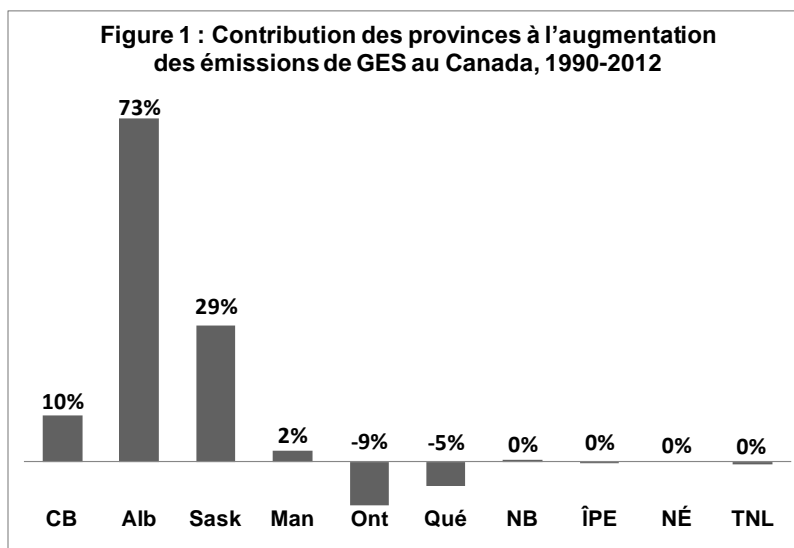
Étant étroitement associée au développement énergétique, la pollution causée par le carbone (CO₂) doit faire partie intégrante de toute stratégie énergétique. La stratégie devra être conséquente et démontrer que le développement énergétique du Canada respecte les engagements que les provinces et le gouvernement fédéral ont pris envers le climat et auprès de leurs partenaires internationaux.

À titre de pays développé disposant d'abondantes ressources énergétiques, le Canada peut choisir son mode de développement énergétique, et décider de respecter ou non un budget carbone (voir la description ci-dessous), qui permettrait d'éviter des changements climatiques qui seraient catastrophiques. **La présente analyse montre que l'expansion de la production des sables bitumineux empêche le Canada d'atteindre ses modestes objectifs de réduction des émissions de carbone ou d'agir comme leader en matière de climat.**

(Un budget carbone représente la quantité maximum de carbone qu'on peut émettre dans l'atmosphère sans que la concentration de dioxyde de carbone ne dépasse le seuil convenu. Le Canada s'est engagé, avec d'autres pays, à limiter le réchauffement de la planète à 2 degrés Celsius d'ici la fin du siècle. Les températures ont déjà augmenté de près de 1 degré Celsius, et le Canada connaît désormais des phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations qui ont frappé Calgary et Toronto ces dernières années, et dont les dégâts ont coûté plusieurs milliards de dollars. En fait, il n'existe pas de niveau de réchauffement « sécuritaire ».)

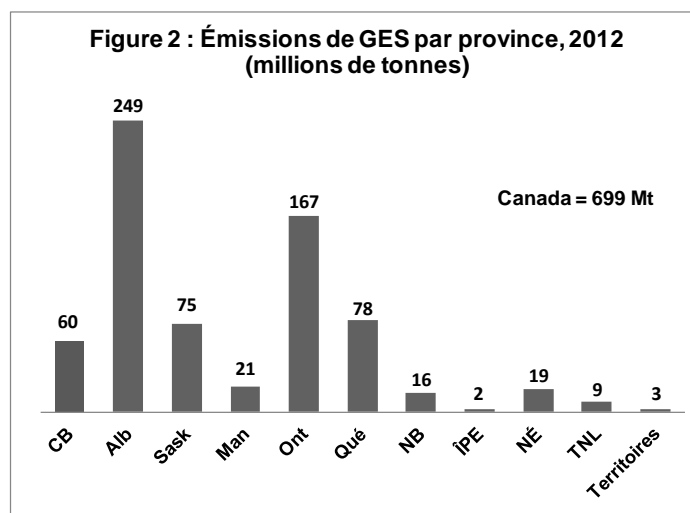
La situation actuelle

La pollution causée par le carbone ou par les gaz à effets de serre (GES) s'est accrue de 18 % depuis 1990, d'après les plus récentes études¹. À elle seule, l'Alberta est responsable de 73 % de l'augmentation totale des GES entre 1990 et 2012 (Figure 1)².



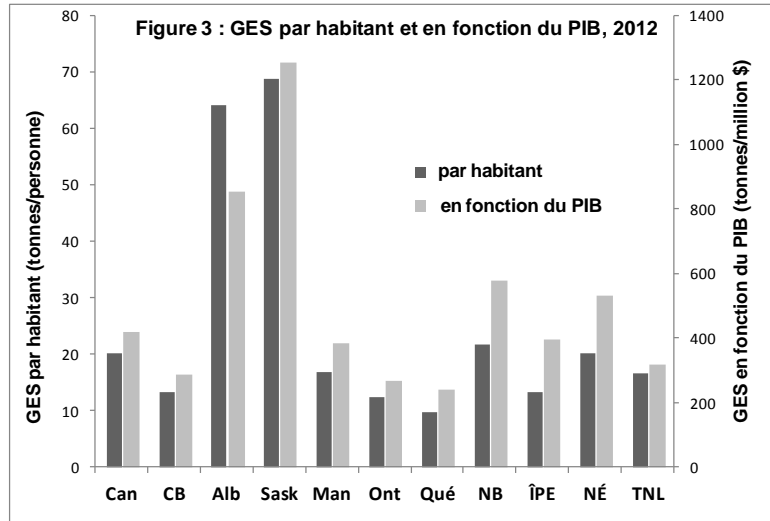
Le peu de progrès accompli par le Canada en matière de lutte aux changements climatiques est directement attribuable à l'exploitation des sables bitumineux. Le secteur du pétrole et du gaz est responsable de 67 % de l'augmentation de la pollution au Canada depuis 1990, et les émissions de tous les sous-secteurs du pétrole et du gaz (production de gaz naturel, exploitation de pétrole conventionnel, raffinage, transport du pétrole et du gaz, distribution du gaz naturel) sont demeurées stables ou ont diminué depuis l'an 2000, laissant la production des sables bitumineux assumer à elle seule la principale responsabilité de cette augmentation³.

L'Alberta est la plus grande émettrice de CO₂ parmi toutes les provinces canadiennes; ses émissions dépassent même celles de l'Ontario et du Québec combinées (Figures 2)⁴.



L'Alberta est aussi une grande pollueuse du point de vue des émissions de CO₂ par habitant et par rapport à la taille de son économie (Figure 3)⁵. Bien qu'elles soient plus basses en termes absolus, les émissions de la Saskatchewan sont en fait plus élevées dans ces deux catégories. Le secteur pétrolier et gazier constitue également la plus grande source d'émissions de GES de la Saskatchewan, ainsi que la principale raison derrière l'augmentation des émissions dans cette province.⁶ Les centrales électriques polluantes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse

émettent des GES bien au-dessus de la moyenne par rapport à la taille de leur population ou de leur économie. Une stratégie énergétique et climatique à l'échelle canadienne devra tenir compte de toutes les grandes sources de pollution causées par le carbone, et tout particulièrement de celles qui sont les plus importantes et croissent le plus rapidement. Une telle stratégie devra également être équitable envers chaque province.



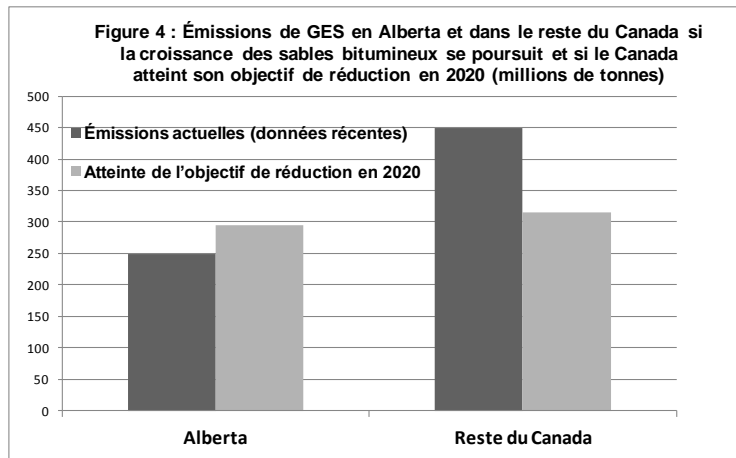
Perspectives

La croissance de la production du pétrole issu des sables bitumineux empêche déjà le Canada de prendre des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Si rien n'est fait, cette industrie bloquera toute avancée future dans ce domaine. Les prévisions d'Environnement Canada en matière de pollution au CO₂ montrent que l'augmentation de la pollution causée par les GES issus des sables bitumineux au cours de la décennie sera équivalente aux émissions des provinces maritimes combinées⁷. **Manifestement, le geste le plus important que pourrait faire le Canada dans sa lutte aux changements climatiques serait de mettre un frein à la croissance des sables bitumineux.**

Si l'exploitation des sables bitumineux poursuit sa croissance comme le prévoient l'industrie et le gouvernement canadien, les émissions de l'Alberta (une province qui compte seulement 11 % de la population du pays) approcheront en 2020 les niveaux combinés des trois plus grandes provinces du pays : l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique (qui, ensemble, comptent 75 % de la population canadienne)⁸. (Notons que ces prévisions d'augmentation des émissions viennent seulement de la **production** de sables bitumineux. Il n'est pas ici question de la **combustion** du pétrole extrait de ces sables bitumineux.)

Il est difficile, voire impossible que le gouvernement canadien atteigne son objectif de réduction des émissions de GES (17 % en deçà du niveau de 2005 d'ici à 2020) s'il continue d'allouer à l'industrie des sables bitumineux autant de parts du budget carbone. Pour compenser l'augmentation de ces émissions, les autres provinces et autres secteurs d'activité devront réduire leurs propres émissions de manière considérable. Il faudrait que le reste du pays réduise ses émissions de 30 % d'ici à 2020 pour compenser les GES issus de la croissance de l'industrie albertaine des sables bitumineux (Figure 4)⁹. **En d'autres termes, une province comptant uniquement 11 % de la population et misant sur une industrie dont les revenus ne**

représentent que 2 % du PIB canadien atteindrait à elle seule d'émissions de GES équivalents à 93 % des émissions du reste du pays. Ce scénario serait clairement inéquitable.



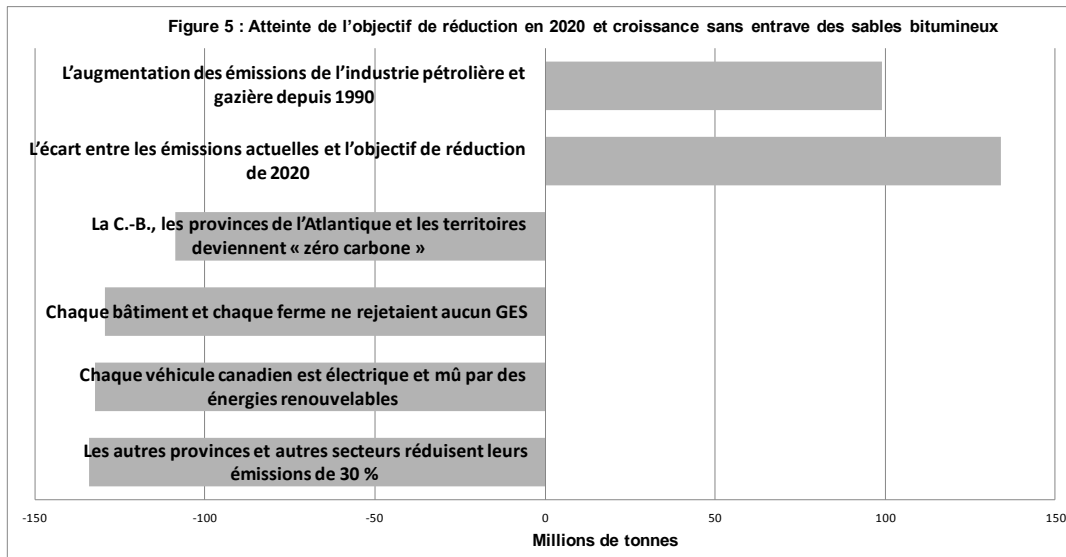
Respecter le budget

Tenter de maintenir les émissions totales du Canada dans les limites d'un budget carbone respectant nos engagements en même temps que laisser l'industrie des sables bitumineux poursuivre sa croissance tel que prévu exercerait une pression extraordinaire sur le reste de l'économie canadienne. La figure ci-dessous illustre quelques exemples de difficultés engendrées par une telle situation (Figure 5)¹⁰.

Avec la poursuite de l'expansion des sables bitumineux, le Canada peut toujours atteindre son objectif de réduction des émissions de carbone d'ici 2020 si :

- tous les véhicules au Canada se mettent à l'électrique et roulent sur de l'énergie renouvelable ; ou si...
- chaque bâtiment et chaque ferme au Canada cessent d'émettre des GES; ou si...
- la Colombie-Britannique, les provinces de l'Atlantique et les territoires devenaient carboneutres (« zéro émissions»).

Aussi louables soient-elles, ces ambitions sont d'immenses projets qui nécessiteraient un temps considérable pour mettre en place cette transition. La réalisation de l'une ou de l'autre au cours des cinq prochaines années est évidemment illusoire.



L'analyse des figures ci-dessus met en lumière des éléments essentiels. **Si la stratégie énergétique compte s'attaquer sérieusement aux changements climatiques, elle doit impérativement limiter la production des sables bitumineux.** Une stratégie énergétique qui permettrait la croissance soutenue de l'industrie des sables bitumineux exigerait un effort héroïque de la part du reste du Canada. Ce qui soulève une question : pourquoi les provinces, à l'exception de l'Alberta, accepteraient-elles une stratégie manifestement inéquitable?

Allons encore plus loin. **Le but premier d'une stratégie énergétique canadienne tenant compte des changements climatiques sera d'amener le Canada vers la transition qui l'éloignera de la production et l'usage des combustibles fossiles.** Le Canada et tous les pays du monde doivent composer avec un budget carbone limité et qui se resserre de plus en plus. Le développement des projets de sables bitumineux, la construction de pipelines et la croissance de la production des combustibles fossiles nous enfermeront dans une logique de forte pollution carbonée pour des décennies alors qu'il est urgent de réduire cette pollution. Il faudra du temps pour faire la transition vers une économie totalement affranchie de la production des sables bitumineux, mais il faut amorcer cette transition dès aujourd'hui et l'avoir réussie au milieu du siècle afin que le Canada fasse sa juste part et atteigne ses objectifs de lutte aux changements climatiques.

Le rôle du fédéral

Si les provinces élaborent une stratégie énergétique tenant compte des changements climatiques, le gouvernement fédéral a lui aussi un rôle à jouer; un rôle essentiel qu'il refuse obstinément d'assumer.

Le gouvernement canadien doit s'engager sous trois aspects principaux :

- **Faire preuve de leadership et assurer que la lutte aux changements climatiques soit adéquate :** le gouvernement fédéral est l'entité qui participe aux négociations et aux pourparlers internationaux, c'est lui qui ratifie les accords mondiaux et qui prend des engagements au nom du pays. Le gouvernement canadien doit donc faire preuve de leadership en matière de climat en s'engageant de manière significative auprès de ses partenaires internationaux et en respectant ces engagements.

- **Assurer l'équité entre les provinces de même qu'entre les secteurs d'activité** : le fédéral doit faire en sorte que tout le monde soit soumis à des règles communes. Par exemple, faire en sorte que le prix du carbone soit à peu près le même partout à travers le pays. Les provinces ou les secteurs d'activité qui émettent le plus de carbone et qui disposent par le fait même de plus d'options pour réduire cette pollution devront déployer de plus grands efforts pour limiter leurs émissions. Autrement dit, une stratégie énergétique tenant compte des changements climatiques doit être conséquente. Mais elle doit aussi être ambitieuse, s'élever au-dessus du plus petit dénominateur commun de manière à ce que de réelles diminutions de la pollution causée par les GES soient observées dans chaque coin du pays. Il est indispensable d'y parvenir, compte tenu de l'urgence d'agir pour lutter contre les changements climatiques.
- **Agir dans les domaines qui relèvent de ses compétences** : plusieurs champs d'action importants en matière de lutte aux changements climatiques relèvent du gouvernement du Canada, dont la réglementation des gaz à effet de serre, aux termes de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Le gouvernement fédéral peut fixer des normes sur l'efficacité énergétique des véhicules ou d'autres appareils et devrait profiter de ses pouvoirs pour faire améliorer radicalement l'efficacité de ces produits. Il peut aussi démontrer du leadership en élaborant une stratégie nationale de transport collectif avec les provinces et en finançant les transports en commun et d'autres infrastructures vertes. Et, de toute évidence, le gouvernement doit rapidement mettre un terme aux subventions qu'il accorde à l'industrie pétrolière (une aide d'au moins 700 millions de dollars par année¹¹).

Conclusion

Le Canada doit se doter d'une stratégie énergétique nationale afin de réduire ses émissions de GES, atteindre les objectifs qu'il a fixé auprès de ses partenaires internationaux, rétablir sa réputation en matière de lutte aux changements climatiques et réussir sa transition vers une économie reposant sur les énergies propres. Le Canada peut choisir de consommer l'énergie de manière plus efficace et combler ses besoins énergétiques à partir de sources renouvelables, sécuritaires, propres et modernes. De tels gestes auraient de nombreux avantages : la création de plus d'emplois, un air plus sain à respirer, des communautés plus heureuses. Une stratégie énergétique canadienne, idéalement accompagnée d'un engagement du gouvernement fédéral, ne devrait pas cibler une source polluante en particulier comme les sables bitumineux, le transport, les bâtiments ou les centrales au charbon. Elle devrait en revanche tenir compte des émissions de toutes ces sources et adopter des politiques provinciales et fédérales qui diminueraient significativement les émissions, afin d'atteindre les cibles de réduction. Pour demeurer dans les limites de son budget carbone, le Canada doit viser une décarbonisation complète (zéro émission de GES) d'ici le milieu du siècle. Ceci exige que nous posions des gestes significatifs dès maintenant et que nous prenions nos distances par rapport au mode de vie du siècle dernier basé sur des infrastructures grandement émettrices de GES.

Notes

¹ Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 1, p. 67.

² Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 3, p. 15-41.

³ Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 1, p. 47.

⁴ Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 3, p. 15-41.

-
- ⁵ Les chiffres par habitant sont tirés des données démographiques de Statistique Canada (2015a). « Population par année, par province et territoire ». Ces données sont accessibles à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02a-fra.htm>. Les chiffres en fonction du PIB sont tirés des données de Statistique Canada (2015b). « Produit intérieur brut réel en termes de dépenses, par province et territoire ». Ces données sont accessibles à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/econ50-fra.htm>.
- ⁶ Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 3, p. 29.
- ⁷ Gouvernement du Canada. (2014). *Le sixième rapport du Canada sur les changements climatiques 2014*. p. 11. et Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 3, p. 15-41.
- ⁸ Environnement Canada. (2013). *Tendances en matière d'émissions au Canada*. p. 44.
- ⁹ Données obtenues à partir de Environnement Canada. (2013). *Tendances en matière d'émissions au Canada*. p. 44, et Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 3, p. 15-41.
- ¹⁰ Données obtenues à partir de Environnement Canada. (2014). *Rapport d'inventaire national 1990-2012*. Partie 3, p. 15-44.
- ¹¹ Asadollahi, A. et Dobson, S. (2014). « Fossil Fuel Subsidies: An analysis of federal financial support to Canada's oil sector » Institut Pembina. p. 34. [Disponible en anglais seulement]